



Ville de Briatexte

REPUBLIQUE FRANCAISE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 5 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le cinq novembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la Mairie de Briatexte, sous la présidence de **Monsieur Alain GLADE**, Maire de Briatexte.

Date de la convocation	Date d'affichage	Nombre de membres en exercice	Quorum	Nombre de membres présents	Nombres de suffrages exprimés
30/10/2025	30/10/2025	19	10	14	17

Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
Mr GLADE Alain	X		
Mr ANGOSTO Richard	X		
Mme GROSJEAN-BALARD Carole	X		
Mr PONTIER Michel	X		
Mme MONMAYRAN Michèle	X		
Mr SAVIGNOL Hugues	X		
Mme LLORDEN Anne-Marie	X		
Mme CLARAZ-ANGOSTO Martine	X		
M. PELIZZON Philippe	X		
Mr PELLIZZARI Gérard	X		
Mme LAGATTU Laetitia	X		
Mme HAAS Valérie		X	Mme MALARTRE Eloïse
Mr FARGES Cédric		X	
Mme MARTINEZ Sonia	X		
Mr SOUBAYE Nicolas		X	Mme MONMAYRAN Michèle
Mme MALARTRE Eloïse	X		
Mme GHILACI Marion	X		
Mr SIRET Gérard		X	
Mme MARTINEZ Francine		X	Mme LLORDEN Anne-Marie
Secrétaire de séance	Mme LLORDEN Anne-Marie		

Délibération n°2025-11-05-02

Résultat du vote 17 pour

Objet : Convention de partenariat avec l'association Arbres et Paysages Tarnais concernant une mission d'appui pour l'accompagnement à la plantation de haies et d'arbres champêtres – Programme 2025/2026.

L'association « Arbres et Paysages Tarnais », au travers de son projet, a pour objectifs de valoriser et de promouvoir la haie champêtre et l'arbre hors forêt dans les territoires, leur rôle écologique, leur utilité dans les filières économiques d'un territoire et sa biodiversité. Ces différents aspects sont abordés par l'association au travers de missions d'appui aux territoires, d'action de sensibilisation, d'information et d'accompagnement à la plantation d'essences champêtres favorables à la biodiversité.

Pour rappel, la collectivité s'était inscrite au programme 2021/2022 pour la plantation d'une haie au niveau du lotissement de la plaine, à celui de 2022/2023 pour des plantations au niveau du lotissement des Berges et du Parc Public, 2023/2024 pour des plantations au niveau de la station d'épuration, 2024/2025 au niveau du bois de Mouzorgues.

La commune souhaite réitérer son engagement et adhérer au programme 2025/2026 pour une plantation supplémentaire de jeunes plants champêtres au niveau du bois de Mouzorgues.

Afin que l'association « Arbres et Paysages Tarnais » puisse soutenir la commune à élaborer son projet, il est donc proposé au conseil de signer une convention de partenariat. Le programme de plantation communal 2025/2026 s'élève à 471.50 € TTC.

Cette convention reprend entre autres les engagements des deux parties, à savoir :

- L'association s'engage à l'accompagnement au projet de plantation, à l'appui technique à la plantation et le suivi sur 3 ans.
- La commune s'engage à réaliser les travaux de préparations du sol et de plantation, mettre en place un paillage, planter les arbustes, protéger cette plantation et accompagner la pousse des plants.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, décide :

- ✓ **D'APPROUVER** la convention de partenariat entre la commune de Briatexte et l'association « Arbres et Paysages Tarnais » - Programme 2025/2026.
- ✓ **D'AUTORISER** M. le maire ou son représentant à signer la convention de partenariat ci-annexée entre la commune et l'association « Arbres et Paysages Tarnais » ainsi que de prendre toutes dispositions pour l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme,

Le Maire,

Le secrétaire de séance

